

Conférence de presse de la CCMT Commission cantonale du marché du travail

27 septembre 2006



Christoph Erb

Président de la CCMT
Directeur de PME bernoises

Thèmes de l'exposé

- Mesures d'accompagnement aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE
- Surveillance du marché du travail: pourquoi ?
- Tâches de la CCMT en matière de surveillance du marché du travail
- Organisation/mode de travail de la CCMT
- Lutte contre le travail au noir
- Considérations finales



Mesures d'accompagnement

- **1^{er} juin 2004:** introduction des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.



- **Principe:** appliquer pour chaque activité lucrative exercée en Suisse les conditions de salaire et de travail suisses.

Surveillance du MT: pourquoi ?

- Élément central des mesures d'accompagnement.
- **Pour les travailleurs:** respect des conditions de salaire et de travail; protection contre le dumping salarial ou social.
- **Pour les employeurs:** égalité de traitement dans le cadre de la concurrence économique; les entreprises qui respectent les prescriptions ne doivent pas être lésées.



Tâches de la CCMT

- Surveillance du marché du travail
- Constat d'abus
- Exécution des procédures amiables directes pour les cas d'abus constatés
- Propositions d'édiction de contrats-types de travail et prises de position sur l'extension du champ d'application de conventions collectives de travail



Organisation de la CCMT

- Composition:
 - 5 représentant(e)s (dont 1 francophone) par partenaire social
 - 3 représentant(e)s des autorités (ECO, POM, TTE)
- Comité directeur de la Commission:
 - Ch. Erb (président), C. Pardini, A. Studer
- Délégation de tâches au Comité régional du Jura bernois (CRJB)



Abus: où se situe la limite ?

- Se référer aux réglementations existantes en matière de salaires (p. ex. CCT)
- Développement d'une pratique sur la base des données disponibles
 - Enquête élargie sur la structure des salaires de la confédération
 - Détermination des salaires locaux usuels dans les différentes branches selon la méthode Flückiger
 - Données spécifiques sur les salaires tirées d'enquêtes de l'assurance-chômage (ORTE)



Lutte contre le travail au noir

- Sensibilisation de l'opinion publique
- Sensibilisation spécifique dans les différentes branches
- Contrôles sur les chantiers
- Centrale de communication et de contrôle (beco)



Considérations finales

- Les partenaires sociaux et les autorités ont mis sur pied ensemble la surveillance du marché du travail dans le canton de Berne et l'exécutent de manière conséquente.
- La collaboration est efficiente et utile à la société.



Merci de votre attention

